

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2087 - 1er août 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

## **Mesures gouvernementales contre la Sécurité sociale**

# **Défendons notre droit à la santé !**

p. 3 - 5

**Renault**



**Bénéfices en hausse et  
suppressions d'emplois !**

p. 6-7

## Sommaire

### Leur société

- p 4 ■ Les logements en trompe-l'œil de la loi Boutin.  
 ■ La hausse des prix nourrit celle des loyers.  
 ■ Le droit au logement opposable ne résout rien.
- p 5 ■ Sécurité sociale : nouvelle remise en cause du droit à la santé.  
 ■ La « chasse aux privilégiés » se trompe de cible.
- p 10 ■ Salariés et pauvres.  
 ■ Retraite : la double peine.  
 ■ Les cadres touchés par la nouvelle loi sur le temps de travail.  
 ■ La caisse noire de l'UIMM.
- p 11 ■ Sans-papiers : le combat continue.  
 ■ Pizzeria Marzano : un succès dans la lutte.  
 ■ Droits de l'Homme : l'État français en accusation.  
 ■ Les Roms, nouveaux parias de l'Europe.

### Dans les entreprises

- p 6-7 ■ Renault fait des bénéfices et supprime des emplois.  
 ■ Flins, Cléon, Douai.  
 ■ Toyota-Onnain : moins de voitures produites, encore plus de travail.
- p 8 ■ Eider-Bellegarde : Lafuma peut et doit payer.  
 ■ Keops Info Centre – Limoges : la galère d'un centre d'appel.
- p 9 ■ Saint-Gobain : profits et suppressions d'emplois.  
 ■ Groupe Safran : nouveau plan de restructuration.  
 ■ EDF-Chatou : les autorités ne manquent pas de sûreté.  
 ■ Vosges : subventions à fonds perdus.

### Les étapes d'été de Lutte Ouvrière

p 12

## • Affaire Tapie

# Rien à voir avec la justice

**Le 7 juillet, une commission d'arbitrage tranchait en faveur de Bernard Tapie dans le litige l'opposant au Crédit Lyonnais, lui octroyant un royal dédommagement de 285 millions d'euros, augmenté de plus de 110 millions d'euros d'intérêts.**

Cela fera donc 400 millions que l'État, qui assume les dettes du Crédit Lyonnais accorde à Tapie ! Il s'agit d'un enième rebondissement, et en principe du dernier, puisque Christine Lagarde qui se dit d'habitude fort soucieuse des deniers des contribuables a décidé de ne pas faire appel de cette décision.

Bien que l'entourage du

président de la République s'en défende, très mollement il est vrai, il se dit que Sarkozy serait intervenu dans la façon dont cette affaire s'est conclue. Ce ne serait qu'un rendu pour un prêt. Car on n'a pas oublié le soutien accordé par Tapie à Sarkozy lors de l'élection présidentielle. Il n'est pas impossible que Sarkozy exprime ainsi sa reconnaissance.

## • Projet de loi pénitentiaire

# La misère des prisons

Au moment où Rachida Dati a présenté, lundi 28 juillet, son projet de loi pénitentiaire, la situation dans les prisons est devenue particulièrement alarmante et insupportable pour les détenus. La surpopulation carcérale a en effet atteint 64 250 personnes pour 50 806 places dans les quelque 200 prisons qui existent en France. Quatorze établissements pénitentiaires accueillent même deux détenus pour une place prévue. Il s'agit de maisons d'arrêt, où se mêlent des prévenus en attente de jugement et des condamnés à de courtes peines. Il faut remonter aux années 1880, soit plus d'un siècle en arrière (excepté la période dite de « l'épuration » au sortir de la Seconde Guerre mondiale) pour trouver un taux de détention équivalent.

Cette surpopulation est source de drames permanents, rixes et violences liées à la promiscuité, délais rallongés pour

l'obtention d'une consultation médicale, accès aux douches réduit, impossibilité de changer de linge, lignes téléphoniques ou parloirs saturés. Les solutions à apporter paraissent évidentes : augmenter les moyens en locaux, en personnel encadrant et dans les services nécessaires au terme d'une incarcération. Mais ces évidences n'ont pas atteint la garde des Sceaux, Rachida Dati, qui se contenterait bien d'une seule mesure permettant de désengorger les prisons : le port du bracelet électronique.

Ce bracelet électronique, qui existe depuis 1997, n'a pour l'heure pas réussi à empêcher l'augmentation de la population carcérale. Et comme le font remarquer les syndicats, s'il n'y pas de suivi des personnes astreintes au port de ces bracelets, on risque fort de les voir revenir en prison pour de nouveaux délits. De ce point de vue, le projet de loi annonce la cou-

leur : nulle question d'embauche de personnel supplémentaire, gardiens, médecins ou travailleurs sociaux. Au contraire, il s'agit de créer une « réserve civile » constituée de volontaires et de retraités. Le gouvernement utilise toujours la même ficelle, déjà mise en place dans d'autres services publics : recourir aux retraités pour ne pas avoir à embaucher.

Christine Lagarde se défend

dant d'avoir favorisé Tapie a déclaré : « Est-ce que j'ai une tête à être sa copine ? » Sa copine, peut-être pas, mais une complice pleine de compréhension, pourquoi pas. Car dans le milieu d'affairistes dans lequel elle navigue, on peut tout à la fois fréquenter un Tapie, un Bolloré ou un Bernard Arnault. Ceux-ci ne demandent pas nécessairement qu'on « copine » avec eux... mais qu'on serve leurs intérêts.

Eric TOLIAN

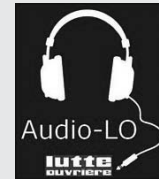
En fait, sans dépenser un centime de plus, le gouvernement Sarkozy se contente

d'anticiper une hausse des incarcérations, conséquence de la loi sur les peines plancher, votée en août 2007, qui devrait envoyer en prison environ 3 000 personnes de plus chaque année, et la suppression des grâces collectives présidentielles qui devraient en maintenir autant.

Avec ce projet de loi, l'inhumanité des prisons n'est pas près de disparaître.

E. T.

## LO AUDIO... ET VIDÉO !



Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### NOUVEAU :

les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site : [www.audiovideo-lo.org](http://www.audiovideo-lo.org)

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
 e-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

Téléphone : 01 48 10 86 20  
 Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



# Pendant les congés, les sales coups continuent

À quelques jours des congés d'été, deux grandes entreprises, Renault et Saint-Gobain, viennent d'annoncer coup sur coup une réduction importante de leurs effectifs. Renault supprime entre 5 000 et 6 000 postes en Europe, dont un millier à Sandouville. Saint-Gobain supprime 6 000 emplois un peu partout dans le monde.

Renault venait pourtant d'annoncer des bénéfices confortables et un chiffre d'affaires en hausse. Mais, expliquait son PDG, Carlos Ghosn, « *notre chiffre d'affaires ne progresse pas à l'allure que l'on pensait* », et les suppressions d'emplois sont une « *mesure d'anticipation* ». Faut-il rappeler que le trust PSA Peugeot-Citroën a supprimé en à peine plus d'un an 14 000 postes dans ses différentes usines en Europe ?

Ces entreprises, parmi les plus grandes et les plus riches aussi, sont la partie émergée de l'iceberg, celles dont la presse parle un peu. Mais, à côté de celles-là, combien d'autres entreprises réduisent leurs effectifs ? Et, parmi elles, combien qui sont bénéficiaires ? Mais elles préfèrent, toutes, « par anticipation » assurer la hausse de leurs profits en faisant faire plus de travail par moins de travailleurs en les usant à mort avant de les rejeter.

Quoi d'étonnant si le nombre de ceux qui se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire en dessous de 880 euros par mois, avoisine aujourd'hui les huit millions de personnes, 13 % de la population, bien plus même que le nombre, déjà élevé, de chômeurs ? Ceux qui sont licenciés par les grandes entreprises, même s'ils retrouvent un emploi qui les fait sortir des statistiques du chômage, trouvent surtout un emploi précaire, intermittent ou à temps partiel non souhaité. Payés au tarif du smic, ces temps partiels se traduisent sur la feuille de paie par des sommes représentant les deux tiers, voire la moitié du smic.

Aux coups portés par le patronat au monde du travail, l'État continue à ajouter les siens. Le dernier Conseil des ministres avant les vacances de ces messieurs les ministres s'est penché sur les comptes de la Sécurité sociale. Une campagne de presse orchestrée l'a précédé pour reparler du déficit et de l'urgence de le réduire. Tous ceux qui pérorèrent à ce sujet savent parfaitement que, pour combler ce déficit, il faudrait que les entreprises paient leurs cotisations et que l'État cesse de leur accorder des exonérations de charges sociales sous mille et un prétextes. Et lorsque l'État compense, ce qui n'est pas toujours le cas, pas complètement et pas à temps, c'est le déficit de son budget qui s'en trouve augmenté. Mais le gouvernement n'allait tout de même pas gêner les patrons dont les exonérations représentent une partie conséquente des bénéfices.

À plus forte raison, il n'est pas question d'augmenter leurs cotisations.

Une fois de plus, ce sera aux salariés de payer. Oh, par prudence, le gouvernement n'a pas augmenté directement les cotisations ! Il a choisi une procédure plus hypocrite en taxant les mutuelles. Tout le monde sait, et les dirigeants des mutuelles ne s'en cachent pas, que cela se traduira par une augmentation des cotisations des adhérents. Par ailleurs, on renforcera la pression sur les médecins pour réduire les prescriptions.

Pour justifier la taxation des complémentaires santé, le gouvernement ne cesse d'invoquer leurs marges. Mais une bonne partie de ces complémentaires santé sont des mutuelles, en principe sans but lucratif. En revanche, il n'est jamais question pour le gouvernement d'évoquer les profits élevés des entreprises pour les taxer, alors qu'une petite fraction des profits des entreprises du CAC 40 suffirait à combler largement le déficit de la Sécurité sociale.

Mais le profit privé est sacré. Il n'est pas question de toucher aux dividendes des actionnaires. La démarche du gouvernement est toujours la même : faire payer les revenus les plus modestes pour ne pas avoir à obliger les patrons à payer ce qu'ils doivent.

Le dernier Conseil terminé, nos ministres peuvent partir en congé l'âme en paix : ils ont bien mérité du grand patronat et des riches tout au long de l'année. Non sans avoir commis une dernière saleté avec cette loi sur les logements qui dit aux millions de mal-logés ou de pas logés du tout : si vous n'avez pas de logement, achetez-vous en un ! (version moderne du fameux : « *Si vous n'avez pas de pain, mangez de la brioche !* »).

Et dans la foulée de cette nouvelle loi, le gouvernement assouplit également la loi dite SRU obligeant les municipalités à construire un minimum de 20 % de logements sociaux. Cette loi n'a jamais été appliquée par un certain nombre de municipalités les plus riches. Plutôt que de les y obliger, on change la loi...

Il est des commentateurs qui, au vu de la succession de mesures de ce genre tout au long de l'année, annoncent des mouvements sociaux à la rentrée. Ce que l'on peut souhaiter, c'est que le monde du travail, exaspéré par les coups du duo patronat-gouvernement, réagisse, et réagisse massivement. Il n'y a que cela qui peut arrêter cette infime minorité qui dirige l'économie et qui, servie par la clique politique au pouvoir, est en train de démolir les conditions d'existence de ceux dont le travail fait vivre la société.

## • Prix

# Les salaires, retraites, pensions doivent suivre !

Ce serait donc fini : les prix cesseraient leur progression. Le cours de pétrole sur les marchés internationaux est même en baisse. Mais autant on avait vu sa hausse se répercuter sur les prix à la pompe quasiment en temps réel, autant on a du mal à percevoir la baisse : deux ou trois euros au plus sur un plein, parfois rien. Quant au reste, les prix ont atteint des sommets dont ils ne sont pas redescendus. Pas seulement ceux des fruits et légumes qui seraient dus aux intempéries. La quasi-totalité des prix des produits de consommation cou-

rante, des produits industriels, des tarifs ont fait un bond que les statistiques officielles sont bien obligées de prendre en compte, même si elles en minimisent les effets, et même si elles en gommant les disparités qui existent suivant les budgets familiaux.

Oui, les prix se sont envolés plus encore que ne se sont envolés les engagements de Sarkozy, qui nous disait qu'on allait voir ce qu'on allait voir et que lui, le président du pouvoir d'achat, saurait mettre bon ordre à la situation en commençant par libérer plus encore la concurrence

entre grandes surfaces. Vis-à-vis des grandes surfaces, promesse à été tenue. Et d'ailleurs, c'est plus qu'un symbole qu'aujourd'hui la famille Mulliez, qui contrôle Auchan, mais aussi Leroy-Merlin, Decathlon, soit désormais la première fortune de France, dépassant Bernard Arnault de LVMH. Quant au sort des consommateurs, il suffit de discuter avec eux, comme le font les militants de Lutte Ouvrière qui sillonnent le pays en cette période d'été, pour entendre partout dire qu'avec des salaires, des indemnités chômage, des retraites qui

n'augmentent pas, les caddies sont moins remplis.

Pour s'opposer à cette brutale diminution du pouvoir d'achat, il faudra imposer que les salaires, les pensions, les indemnités soient alignés automatiquement sur l'augmentation des prix, en prenant comme référence l'évolution des prix pour les familles populaires. Dans le passé, cette revendication figurait au programme des organisations ouvrières. C'était « l'échelle mobile des salaires », et cette revendication est plus que jamais d'actualité.

Mais pour qu'elle ne reste pas une formule vide à laquelle on puisse faire dire n'importe quoi, il faudrait exiger dans le même temps que les travailleurs, la population et leurs organisations puissent vérifier les comptabilités des grandes entreprises, comme Auchan et d'autres du même acabit.

Mais ces mesures, de simple sauvegarde des conditions d'existence de la population laborieuse, seule une lutte collective pourra les arracher à ceux qui font des fortunes en nous exploitant.

Jean-Pierre VIAL



## • Logement

# Les logements en trompe-l'œil de la loi Boutin

**La ministre du Logement, Christine Boutin, a présenté en conseil des ministres son avant-projet de loi dit de « mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ». Des associations d'aide aux mal-logés considèrent ce projet comme une « régression ». Et c'en est bien une.**

Face à la crise du logement – 3 millions de mal-logés, 1,3 million de personnes en attente d'un logement social et des centaines de milliers de sans-domicile – cette mobilisation serait effectivement nécessaire. Et depuis pas mal de temps.

Cette nouvelle loi – la cinquième en cinq ans – présente comme solution la « maison à 15 euros par jour » ! Le ministère dit espérer que 5 000 de ces maisons seront « vendues » en 2008, puis 10 000 en 2009, date à laquelle le dispositif sera étendu à l'habitat collectif. Même si ce projet tenait ses promesses, les objectifs du gouvernement sont insignifiants par rapport à la situation.

L'accès des couches populaires à la propriété est présenté comme l'unique issue à la crise du logement. Les maisons Borloo à 100 000 euros sont restées dans les limbes. Celle à 15 euros par jour de Boutin promet-elle mieux ? C'est plus que douteux. Il faudra tout d'abord débours

450 euros mensuels pour y accéder, 120 000 euros sur 20 ans ou plus, pour payer le bâti, sans compter le terrain, et tous les frais annexes découlant d'un logement mal situé, pour devenir enfin propriétaire d'une maison qui, après ce délai, se sera peut-être transformée en ruine. Car, en ce domaine, « le bon marché coûte souvent cher ».

Mais le texte de Boutin cache une autre arnaque. Il prévoit en effet un assouplissement de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui obligeait les communes de plus de 3 500 habitants à disposer, à terme, de 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Cette loi SRU, déjà peu contraignante pour les communes qui ne respectaient pas leur quota de logements sociaux, va l'être moins encore... Le gouvernement va intégrer dans les quotas de logements sociaux demandés aux communes la maison à

15 euros et d'autres logements accessibles à la propriété. En fait d'aide aux mal-logés, c'est plutôt d'aide aux majorités municipales, en particulier celles de droite, dont il faudrait parler...

Mais Boutin ne s'arrête pas en si bon chemin. Prenant prétexte du fait que des locataires continuent d'occuper des logements du parc HLM, alors que leurs revenus dépassent le plafond de ressources imposé pour y avoir droit, elle a décidé qu'ils devront le quitter dans un délai de trois ans, alors que jusqu'à présent, on leur demandait seu-

lement de payer un surloyer. Cette mesure ne règlera rien : elle se traduira par des difficultés accrues pour ceux qui seront contraints à se loger au prix – prohibitif – du marché libre sans que cela réduise vraiment l'attente des demandeurs de logements sociaux. La nouvelle loi reviendra, au mieux, à expulser les uns pour en loger quelques autres, en laissant sur le carreau nombre de familles populaires.

Faire face à la crise du logement exigerait que l'État, avec les moyens considérables qui sont à sa disposition tant sur le plan financier qu'au niveau législatif, engage centralement – et pas en laissant cette responsabilité aux collectivités locales – un plan de construction massif à la hauteur des besoins et de l'urgence de la crise.

Boutin et les siens choisissent la direction diamétralement opposée. Leur projet ne vaut pas les 15 euros par jour des bicoques que Boutin essaie de nous fourguer.

Maud NATHAN



## Le droit au logement « opposable » ne résout pas la pénurie

Six mois après son entrée en vigueur, la loi Dalo (Droit au logement opposable) a déjà montré ses limites. Sur les 26 000 dossiers déposés, moins d'un tiers (31 %) ont été examinés par les commissions départementales mises en place, et seules 600 familles ont pu obtenir un logement décent. En Ile-de-France, qui concentre 63 % des dossiers, 46 familles ont été relogées en Seine-Saint-Denis, mais seulement dix à Paris et six dans les Hauts-de-Seine. À ce rythme-là, pour répondre à la demande des quelque trois millions de personnes mal logées ou pas logées du tout, il faudrait attendre 2 500 ans !

Il faut dire que la procédure mise en place est un parcours d'obstacles fait pour écrémer les demandes. Le mot « opposable » signifie que l'État se porte garant du droit au logement et que, si une personne n'en obtient pas, elle peut se

retourner contre lui, d'abord par un recours à l'amiable en déposant un dossier et, si cela n'a rien donné, en allant devant un tribunal.

Obtenir un dossier n'est déjà pas évident. Il faut faire partie de la liste des personnes « prioritaires » et aller le chercher dans une Caisse d'allocations familiales qui en délivre (à Paris, elles ne sont que cinq à le faire). Ce dossier sera ensuite examiné par une commission de médiation départementale, là où elle existe. Celle-ci, surchargée de demandes, n'a guère de temps à consacrer à l'examen de chaque dossier et elle procède à un premier écrémage : pour le moindre oubli ou la moindre erreur dans les parties à remplir, le dossier est immédiatement rejeté. Ne sont conservés enfin que les plus prioritaires des prioritaires, de façon à ce que la demande coïncide avec l'offre. Car le problème est que, loi Dalo ou pas, il n'y a de toute

façon que très peu de logements à proposer.

Alors, si un demandeur n'a pas obtenu satisfaction, il peut faire appel à la justice, mais pas avant le 1<sup>er</sup> décembre 2008, et il faut qu'il fasse partie d'une liste de cas très restrictive. Vu les lenteurs de la justice, il pourra attendre des années avant que son droit au logement soit reconnu et, dans ce cas, l'État peut être condamné à lui verser une indemnité, à défaut de lui fournir un logement.

Le gouvernement a fait beaucoup d'esbroufe sur la loi Dalo, mais rien n'a changé : il n'oblige pas plus qu'avant les promoteurs à construire des logements corrects à des prix accessibles et il se garde bien de faire valoir une autre loi qui existe depuis longtemps, celle sur la réquisition des logements vacants.

Marianne LAMIRAL

## La hausse des prix nourrit celle des loyers !

L'indice de référence des loyers (IRL) a augmenté de 2,38 % sur un an. C'est ce qu'indique l'indice publié au deuxième trimestre 2008, alors qu'au premier trimestre 2008, le taux d'augmentation annuelle n'était encore « que » de 1,81 %.

Cet indice, dont le mode de calcul a changé en février 2008, est basé sur l'indice des prix hors tabac et hors loyers. Du coup toute hausse des prix, y compris celle des carburants, s'y répercute directement.

Même si Boutin, la ministre du Logement, a minimisé cette augmentation, vantant les mérites de son nouveau mode de calcul qui, selon elle, aurait permis d'éviter que la hausse n'atteigne 3,4 %, il n'en demeure pas moins que ce seront tout de même près de 2,4 % de plus que les bailleurs pourront réclamer à leurs locataires pour le paiement d'un loyer. Le tout dans un contexte de baisse constante du pouvoir

d'achat.

Et ce n'est sans doute pas fini puisque, selon l'Insee qui a publié ce bilan, « même si les prix à la consommation se stabilisent, il faudra un certain temps pour que cela se répercute sur l'IRL ». Or les prix à la consommation en France progressent toujours. La hausse a été de 0,4 % en juin par rapport au mois précédent, soit une augmentation officielle, c'est-à-dire bien loin de la réalité, de 3,6 % sur un an.

Ainsi les hausses s'alimentent les unes les autres, c'est du moins la justification qui est donnée, rendant les fins de mois toujours plus difficiles. Des revenus échappent pourtant à cette prétendue règle, ce sont les salaires, alors qu'il faudrait au contraire qu'ils suivent sans délai toute augmentation des prix.

David MARCIL



## • Sécurité sociale

# Encore une remise en cause du droit à la santé !

Pour l'énième année consécutive, le déficit de la caisse d'Assurance maladie ressurgit et, pour l'énième fois, le gouvernement brandit un « plan de sauvetage » de la Sécurité sociale. Des ministres déclarent haut et fort que, cette fois, « le patient ne doit en aucun cas être perdant ». Mais derrière les proclamations, c'est la même recette : prendre dans la poche des assurés sans toucher à celle des patrons.

### Toujours les mêmes mesures

En 2008, selon le gouvernement, le « trou » de la caisse d'Assurance maladie devrait atteindre un peu plus de quatre milliards d'euros. La ministre de la Santé et celui du Budget s'accordent pour annoncer leur plan d'économies et de nouvelles recettes.

Côté économies, il est question « d'infléchir la consommation de soins, produits ou prestations dont la justification médicale est discutable ». En clair, c'est la menace de réserver les remboursements de la Sécurité sociale au traitement des affections les plus graves et laisser les traitements dits « de confort » à la charge des malades. Une attaque de plus contre ceux dont les revenus sont les plus faibles !

Côté recettes, le gouvernement annonce la création d'une taxe sur le chiffre d'affaires des mutuelles et des assurances maladie. Le prétexte avancé est que celles-ci dépensent moins en remboursements grâce aux génériques et grâce au fait que la Sécurité sociale garde la prise en charge des malades atteints d'affections de longue durée. Mais à qui compte-t-on faire croire que cette taxe ne sera pas répercutée sur le montant des cotisations ? Encore une fois, les recettes seront puisées dans la poche des patients, du moins ceux qui peuvent encore souscrire à une complémentaire santé.

Il est aussi prévu d'augmenter le transfert de fonds de la branche Accidents du travail vers celle de l'Assurance maladie. Le gouvernement confirme ainsi qu'il sait fort bien que les patrons font pression pour que les travailleurs ne déclarent pas leurs accidents du travail, d'où les excédents de la caisse correspondante. Mais il avoue qu'il n'a

pas l'intention d'y remédier, ce qui pourrait obliger les patrons à payer davantage, et il se contente de puiser dans les excédents.

Et, s'il est vrai que le gouvernement parle de demander aux employeurs de payer des cotisations sur les revenus versés au titre de l'intéressement et de la participation, il ne s'agit ici que d'« une réflexion qui doit être engagée »...

### Profits aux dépens de la Sécurité sociale

Régulièrement et de façon récurrente, le gouvernement remet sur le tapis la question du « trou de la Sécu » et lance une série de mesures dont le résultat est, d'une façon ou d'une autre, de faire payer les assurés, quitte à contraindre ceux qui ont de faibles revenus à moins se soigner et à voir ainsi leur santé se détériorer.

Le principe même de la Sécurité sociale, qui est d'instaurer une solidarité pour que l'ensemble de la population, y compris les plus pauvres, ait les moyens de se soigner cor-



rectement, est ainsi progressivement battu en brèche. Et l'on veut nous faire accepter, dans l'un des pays les plus riches au monde, l'idée que la santé coûte décidément trop cher à la société. Tout cela au nom d'une comptabilité qui voudrait que le budget de la Sécurité sociale soit en équilibre absolu ; une exigence que, dans l'ensemble des comptes de l'État, on ne pré-

sente ni à l'armée ni à la justice ni à d'autres.

Si le gouvernement veut diminuer les dépenses de la Sécurité sociale c'est, entre autres, vers les trusts de l'industrie pharmaceutique qu'il faut se tourner. En 2006, les dépenses correspondant au remboursement des médicaments s'élevaient à 20,3 milliards d'euros. Et dans ce poste, si les nouveaux médica-

ments mis sur le marché ne représentaient en volume que 16 %, ils correspondaient à... 67 % des dépenses ! Parce que l'industrie pharmaceutique pratique pour ces nouveaux médicaments, avec la bénédiction de l'État, des prix libres, les prix qui lui semblent bons pour amasser ses profits scandaleux. Pour les trusts de l'industrie pharmaceutique et autres fabricants de matériel médical, la Sécurité sociale est une manne.

Elle l'est aussi, par exemple, pour les cliniques privées. La plupart appartiennent à des grands groupes cotés en Bourse, comme n'importe quelle société industrielle ou commerciale et à la différence des hôpitaux publics elles font des profits sur le dos de la Sécurité sociale qui règle les interventions, les soins, les médicaments, assurant ainsi la richesse des groupes privés qui possèdent ces établissements de soins.

Oui, la Sécurité sociale pourrait donner à chacun les soins dont il a besoin si la santé, comme tant d'autres choses, n'était pas offerte à l'appétit de profits des industriels.

## La « chasse aux privilèges » se trompe de cible

L'Urssaf, organisme collecteur des cotisations patronales et salariales destinées à alimenter la Sécurité sociale, veut soumettre à cotisation certains avantages accordés par exemple aux salariés de la SNCF, d'Air France, d'EDF et de Gaz de France.

Se référant à des arrêtés datant de 2002 sur les avantages en nature, l'Urssaf considère que les billets à prix réduits que les salariés d'Air France et leur famille peuvent se procurer quand ils trouvent des places disponibles, la carte de circulation gratuite dont disposent les salariés de la SNCF, hors réservation TGV, et les réductions sur les abon-

nements et la consommation d'électricité et de gaz des salariés d'EDF et de GDF, doivent donner lieu à cotisation.

L'Urssaf est bien incapable de chiffrer la recette qu'elle espère en tirer. Mais elle désigne ainsi à l'opinion publique les travailleurs de ces entreprises comme étant des privilégiés. Elle oublie de préciser que ces prétendus « avantages » en nature font, pour les travailleurs concernés, partie intégrante des contrats de travail, compensant en quelque sorte la faiblesse de leurs salaires.

En revanche, il existe de vrais privilégiés, auxquels l'Urssaf n'a nullement l'inten-

tion de s'attaquer et qui sont presque totalement exonérés de cotisations sociales sur leurs stock-options : les PDG et directeurs de sociétés, qu'un récent rapport de la Cour des comptes rendait responsables pour trois milliards environ du manque à gagner sur les recettes. Quant aux plus gros privilégiés, les patrons eux-mêmes, sous prétexte de lutte contre le chômage, toute une batterie d'allègements de cotisations leur est accordée, estimée à pas moins de 30 milliards d'euros pour 2008 !

Voilà les allègements qui creusent un vrai « trou » dans le budget de la Sécurité sociale.

Viviane LAFONT

Sophie GARGAN



# Renault fait des bénéfices

**Jeudi 24 juillet, le PDG Carlos Ghosn a annoncé à une réunion de cadres les résultats financiers du premier semestre 2008. Il a précisé qu'il le faisait avant les analystes financiers et la presse. Cette réunion était retransmise le matin en direct sur les ordinateurs des salariés de l'entreprise.**

Selon Ghosn, la croissance est en dessous de ce qui était prévu. Les hausses des prix des matières et du prix de l'énergie auraient pénalisé Renault. Le résultat financier net pour le premier semestre 2008 n'en est pas moins de 1,467 milliard d'euros, soit une hausse de 36,7 % par rapport au premier semestre 2007. Le PDG a annoncé qu'il voulait que Renault soit le constructeur automobile le plus compétitif et le plus rentable, quel que soit l'environnement économique. Et de conclure : « Pour que Renault traverse la tempête, il faut réajuster les coûts ».

Des nouveaux projets véhicules sont donc arrêtés. Une ligne de montage sera supprimée à l'usine de Sandouville, qui correspond à la suppression de postes de 1 000 travailleurs. Ghosn a annoncé une diminution de 10 % des frais de structure en Europe. Il s'est voulu rassurant en disant que ce serait un plan de départs volontaires, mais cela équivalait à environ 5 000 suppressions d'emplois. Toutes les embauches sont arrêtées. Et Ghosn a continué en évoquant la suppression d'une ligne de montage à l'usine de Flins, si « la conjonc-



**Mercredi 30 juillet, à 6 h 30, plusieurs centaines de travailleurs de l'usine Renault Sandouville ont répondu à l'appel de la CGT à un débrayage de quatre heures. Le blocage filtrant au rond-point proche de l'usine a été bien accueilli par les chauffeurs et passagers des véhicules. Ceux-ci, pour beaucoup, montraient leur solidarité avec les travailleurs qui ressentent comme une injustice inacceptable l'annonce des 1 000 suppressions de postes alors que Renault annonce des profits.**

ture était défavorable ». Il a répété plusieurs fois qu'il « comptait sur les salariés pour continuer à se surpasser (...) pour traverser la tempête et en sortir renforcés ».

Mais pour l'instant, ce sont surtout les salariés qui font les frais de cette politique. En deux ans, les effectifs des usines de Cléon et de Sandouville ont diminué de 3 000 travailleurs. Cette diminution des effectifs

est continue depuis des années dans toutes les usines et les bureaux. Les départs en retraite n'ont pas été remplacés. Les cadences en usine ont augmenté. Les accidents du travail ont augmenté. Il y a eu des suicides au travail. Le recours à la sous-traitance, aux intérimaires et aux prestataires est de plus en plus développé. Par exemple, ceux-ci représentent 25 % de l'effectif du Technocentre de

Guyancourt dans les Yvelines. Le temps de développement des véhicules a été divisé par deux. Selon cette direction, une économie de 150 millions d'euros en moyenne sur chaque nouveau modèle a été faite. La flexibilité du temps de travail a été imposée dans toutes les usines et, récemment à Flins, les travailleurs ont exprimé leur refus de voir leurs conditions de vie et de travail s'aggraver encore.

Depuis des semaines, le PDG, à travers les médias, a distillé des informations alarmistes pour créer un climat d'inquiétude, en se gardant bien de parler de la bonne santé financière de Renault. Mercredi 23 juillet, la direction du Technocentre annonçait l'arrêt des contrats de plus de mille prestataires pour fin 2008. Cela a beaucoup choqué les salariés de Renault qui travaillent depuis des années avec eux.

Il y a un an, le PDG était venu à Sandouville et avait dit aux travailleurs : « Avec l'accord de flexibilité vous assurez l'avenir de Sandouville ». Quelques travailleurs de l'usine étaient amers, faisant remarquer qu'ils avaient accepté la flexibilité, des samedis travaillés, des heures supplémentaires suivies de jours de chômage où ils avaient

perdu beaucoup sur leur salaire. Ce chantage de Renault passe mal. Des travailleurs n'ont pas oublié que les bénéfices cumulés depuis des années par Renault représentent plusieurs milliards d'euros. Renault a suffisamment d'argent pour prendre des actions, passer des accords avec d'autres constructeurs en Russie, en Inde, en Roumanie, construire une usine à Tanger, pour profiter des fonds publics et des bas salaires des pays pauvres.

En fait, le PDG s'est adressé aux actionnaires, des actionnaires qui réclament de toucher toujours plus d'argent. Il a dit qu'il ne pouvait pas prévoir la situation économique fin 2008 et, en 2009 et qu'il fallait anticiper. Mais il parlait surtout d'anticiper les résultats financiers pour rassurer les actionnaires.

Ghosn peut toujours parler de « traverser la tempête ». Les salariés ne seront peut-être pas prêts à se laisser jeter par-dessus bord, pendant que les actionnaires restent au sec à profiter de leur travail. Renault a des milliards qui doivent servir à garantir l'avenir des travailleurs.

## • Renault – Flins (Yvelines)

### Des annonces choquantes

Selon les annonces de Ghosn, à l'usine Renault Flins en région parisienne, la production serait assurée jusqu'à fin 2008 mais pas pour 2009.

Ces différents communiqués ont fait l'annonce d'une douche froide à Flins. Tous l'ont appris par la radio ou la télévision et, en quelques heures, toute l'usine était au courant, les travailleurs étaient tous choqués d'apprendre cela à la veille de la fermeture de l'usine pour les congés.

Pourquoi supprimer des équipes entières et plusieurs milliers d'emplois alors que tous les résultats sont positifs...

et que Renault fait 1,5 milliard d'euros de profits en un semestre ?

En clair, Renault veut supprimer des emplois afin de permettre à ses actionnaires d'engranger les dividendes des bénéfices à la hausse, comme le prévoyait d'ailleurs Carlos Ghosn dans son « contrat 2009 ». Quel que soit le contexte économique, pour les actionnaires, ça doit augmenter !

Mais si le marché automobile se réduit effectivement dans l'avenir, que Renault prenne donc l'argent sur les bénéfices des années passées. Nous, on

essaie bien de mettre de l'argent de côté au cas où il nous arriverait un problème. Eh bien, que Renault fasse pareil et prenne l'argent sur ses économies plutôt que de supprimer des milliers de postes de travail !

Voilà ce qui se discutait dans les ateliers à la veille des congés dans l'usine de Flins. Si tout le monde avait la tête aux vacances, un certain nombre d'entre nous disaient qu'on en profiterait pour se ressourcer et à la rentrée... que nous ne baisserions pas la garde.

Correspondant LO

Correspondant LO



# s et supprime des emplois

## • Renault – Cléon (Seine-Maritime)

### Les travailleurs n'ont pas à subir les aléas de la production

Vendredi 25 juillet, le dernier jour de travail avant les départs en congés pour de nombreux travailleurs de l'usine Renault de Cléon, tous les salariés étaient conviés à tour de rôle dans la grande salle de réunion pour écouter la parole du « président » Ghosn, retransmise par les hauts cadres locaux.

Après que les chefs de départements nous eurent rapidement présenté les résultats de Renault pour le premier semestre, en passant très rapidement sur l'augmentation de 36,7 % des bénéfices, ils ont annoncé de façon larmoyante que Renault était entré dans une zone de tempêtes qui obligeait la haute direction à réagir rapidement pour sauver ce qui peut l'être... mais en tout cas pas les emplois.

Les discours étaient émaillés de petits et même de gros mensonges, comme celui où la direction affirmait qu'il n'y aurait pas de perte d'emplois pour les travailleurs de production, alors même que tout le monde savait qu'une équipe serait supprimée à l'usine de Sandouville, soit au moins 1 000 emplois en production.

Le soir même, dans les ateliers de Cléon, une heure avant le départ en congés, le

ton avait déjà changé. Des chefs ont réuni des travailleurs de certains secteurs pour leur annoncer qu'il y aurait du monde « en trop » à la rentrée, dont les 390 intérimaires qui ne seront pas repris.

Toutes les réunions ont été le plus souvent écourtées pour éviter aux membres de l'encadrement d'avoir à répondre aux critiques que certains travailleurs exprimaient ouvertement. Et ce ne sont pas les critiques qui manquaient, d'autant que pour tous il ne fait aucun doute que Renault a les reins très solides

Alors, même si la situation devenait un peu moins florissante, les milliards en réserve devraient être là pour y faire face. Les travailleurs n'ont pas, eux, à en payer les conséquences.

Correspondant LO

## • Renault – Douai (Nord)

### Quand les ouvriers "doivent" des jours au patron !

À Renault-Douai, 5 600 travailleurs fabriquent la Mégane et le Scénic. Ces voitures se vendent moins, selon la direction et, dit-elle, il en faut donc moins. Il y a trois ans, l'usine en produisait jusqu'à 2 000 par jour. Mais il y avait une équipe de nuit qui a disparu depuis, et il y avait 2 000 intérimaires qui ont été renvoyés.

La cadence actuelle est de 1 200 véhicules par jour. On devrait pouvoir travailler moins vite sur les chaînes. Mais, au contraire, la vitesse de la chaîne a été augmentée et chacun travaille plus et plus vite qu'au moment des records de production.

Car la direction continue de maintenir des cadences infernales pour que « *personne ne prenne de mauvaises habitudes* », comme osent le dire certains chefs qui, eux, ont en revanche une grande habitude des mains dans les poches.

Alors, pour moins de production, la direction décrète des journées non travaillées. Nous en avons eu 45 l'année dernière, 28 depuis début janvier cette année. Et juste avant le départ en congés, la direction vient d'en annoncer 24 autres jusqu'à la mi-novembre, qu'elle fixe à sa guise, comme d'habitude.

Les journées non travaillées n'entraînent pas de perte de salaire, mais entrent dans

un système de compte épargne temps qui prévoit que nous devons les rattraper. Nous avons chacun un compte collectif et un compte individuel pour lesquels nous avons d'ailleurs bien du mal à faire le point. La seule chose sûre, c'est qu'ils sont négatifs pour presque tout le monde. Certains jeunes embauchés qui n'ont connu que des jours en moins et pas de journées supplémentaires « doivent », c'est le mot utilisé par la maîtrise, jusqu'à 60 jours à la direction !

Comment régler cette prétendue « dette » ? La direction a tout un panel de « solutions » : elle nous a confisqué notre cinquième semaine de congés pour la deuxième année consécutive. Elle nous taxe des journées de notre compte formation, elle nous impose des heures supplémentaires (eh oui, pour faire moins de voitures, on fait des heures sup !), et surtout elle nous annonce d'ores et déjà

des tas de samedis travaillés et des semaines de 48 heures quand il faudra sortir les nouveaux modèles. Elle se « rembourse » aussi en enlevant 200 euros de notre salaire annuel et en baissant les primes.

La maîtrise de l'usine nous explique que notre flexibilité est une garantie pour l'emploi. Selon elle, seules les usines qui n'ont pas su évoluer seront victimes de l'actuel plan de suppressions d'emplois de Carlos Ghosn. Mais depuis des années, les effectifs du personnel embauché sont en diminution constante à Douai. Et les mêmes chefs ne cessent de diriger des chantiers appelés « kaizen » destinés à supprimer des postes pour faire des économies.

Le directeur proclame que Douai est « *la meilleure usine du groupe* », « *la plus réactive* ». C'est sa façon d'essayer de nous brosser les manches. Mais ça vaudrait le coup de le prendre au mot à la rentrée, au moins sur la réactivité : on pourrait réagir tous ensemble en se croisant les bras !

Correspondant LO

## • Toyota – Onnaing (Nord)

### Moins de voitures produites, encore plus de travail...

La direction de l'usine Toyota d'Onnaing, située près de Valenciennes et qui fabrique la Yaris, a annoncé une baisse de production de 11 500 véhicules sur 269 000 prévus pour l'année.

Trois jours de congés obligatoires sont programmés : le 18 août et les 3 et 10 novembre. Une baisse de la cadence des chaînes de production est aussi prévue à partir du 15 septembre.

Les trois jours de congés ne

sont pas un cadeau puisqu'ils sont pris sur les congés annuels des travailleurs qui ne pourront pas en choisir la date. C'est quand ça arrange la direction ! Quant à la baisse de cadence, elle pourrait être une bonne chose si elle ne s'arrangeait pas pour nous faire travailler plus en supprimant des postes de travail et en renvoyant des intérimaires. Et même si la chaîne tournera moins vite, cela fera plus de travail pour ceux qui restent.

11 500 véhicules de moins

à produire, ce n'est que dix jours de production dans les conditions actuelles.

La légère baisse des ventes qui lui sert de prétexte est normale pour un modèle en fin de cycle. Bientôt, il y aura sans doute une reprise avec la nouvelle version du véhicule qui sortira des chaînes de fabrication en novembre. Mais les actionnaires de Toyota ne veulent pas perdre un centime durant cette période de transition et préfèrent présenter la note aux salariés. Au lieu de

diminuer la charge de travail de tous, la direction a donc préféré faire le choix du chômage pour les uns, de la surcharge de travail pour les autres avec à la clé le maintien de ses profits.

Hors primes diverses, la majorité d'entre nous a un salaire très proche du salaire minimum. Et nos revenus sont loin d'augmenter, puisque la prime d'intéressement, qui était de plus de 3 000 euros en 2005, devrait être inférieure à 2 000 euros cette

année.

Pourtant nous travaillons pour le trust automobile le plus riche et profitable du monde. L'usine Toyota d'Onnaing a rapporté 82,7 millions d'euros de bénéfices l'année dernière. Il suffirait d'en prélever 25 millions pour augmenter de 300 euros net les salaires des 4 000 ouvriers de l'usine et, en plus, donner à tous un treizième mois... sans même que les actionnaires soient mis sur la paille !

Correspondant LO

## • Eider – Bellegarde (Ain)

# Lafuma peut et doit payer

**Vendredi 25 juillet une bonne quarantaine de salariés de l'usine de vêtements de montagne Eider de Bellegarde, essentiellement des femmes, sont venus manifester dans le centre commerçant d'Annecy et devant la Préfecture de Haute-Savoie, où un chef de cabinet du préfet a reçu une délégation.**

Accueillie par des militants de l'union locale de la CGT, leur manifestation a été remarquée, tant par les touristes, plus ou moins montagnards, que par les télévisions locales. Elle a aussi été très entendue grâce aux tam-tams bien sonores et aux slogans déterminés des manifestantes.

Elles ne veulent pas se laisser licencier en silence, avec

des indemnités dérisoires, par le groupe Lafuma qui vient de racheter l'usine Eider pour la fermer aussitôt. C'est pourquoi elles voulaient faire une publicité d'un nouveau genre à ce groupe qui prétend promouvoir la liberté et une certaine éthique...

Lafuma est un groupe largement bénéficiaire qui n'a racheté Eider que pour la marque et son réseau de clients. Il prévoit le licenciement de 47 salariés et propose un reclassement à Annecy pour les 40 restants. La majorité ne veut pas de ce reclassement car Annecy est à plus de 35 kilomètres de l'usine actuelle, par des routes très encombrées, et surtout il n'y a aucune garantie sérieuse quant à l'avenir de

ces postes. La plupart des salariés vivent à proximité, dans le bassin de Bellegarde, et refusent bien légitimement une telle dégradation de leurs conditions de vie. En outre, Lafuma ne proposait au départ qu'une prime de déplacement de 130 euros par mois, bien loin de couvrir les frais en cette période de flambée du prix des carburants.

Comble du cynisme, Lafuma, via la direction de Eider, exige des salariés, avant la fermeture de l'usine, la fabrication et la livraison dans les délais de la collection d'hiver !

Du coup, toute une partie des salariés, surtout des femmes, a décidé de ne pas céder à la résignation et au fatalisme du début et d'organiser

la riposte. Elles ont sollicité les élus locaux pour qu'ils financent un bus et recherché le soutien des militants de la région malgré la période des congés d'été. Pour beaucoup, c'était la première lutte et la découverte de la solidarité.

Si personne ne croit pouvoir empêcher la fermeture de l'usine, les travailleuses de chez Eider exigent que Lafuma augmente les primes de licenciement : il ne proposait au départ que 1 000 euros d'indemnité en plus des obligations légales par tranche de cinq ans d'ancienneté ! Elles réclament aussi que Lafuma propose des conditions bien plus correctes à celles qui accepteront d'aller travailler sur Annecy. C'est pourquoi elles ont barré la porte de l'usine

lors de la visite du directeur, puis organisé la manifestation réussie à Annecy.

Lafuma n'a visiblement pas aimé ce genre de publicité puisque, lors d'une nouvelle réunion le 28 juillet, sa direction a accepté de revoir en partie sa copie. D'ores et déjà, elle a amélioré les conditions de reclassement et de déplacement à Annecy. Aux dernières nouvelles, les discussions se poursuivaient sur une amélioration des indemnités de licenciements. En tout cas, les salariées de Eider ont déjà défendu leur dignité et empêché que la fermeture en plein été de l'usine, qu'elles ont fait vivre pendant des décennies, se déroule dans la discrétion et le silence recherchés par Lafuma.

Correspondant LO

## • Keops Info Centre – Limoges (Haute-Vienne)

# La galère d'un centre d'appel

**Keops Info Centre est une entreprise de Limoges qui offre ses services à d'autres entreprises (France Télécom, le CNASEA, Legrand, Schuco). Elle leur fournit des équipes de formation, des ingénieurs informaticiens pour leur système d'information (internet...) et aussi « un centre de contact pour la gestion de leurs relations clients ».**

Officiellement l'entreprise emploierait 180 personnes mais, avec le va-et-vient des contractuels et des intérimaires, il est difficile de savoir... comme il est difficile de savoir qui est le groupe Nasar dont fait partie Keops.

Au centre d'appels, il y a une centaine de « télé-acteurs » (en majorité des jeunes femmes) qui sont répartis sur trois salles. Les horaires sont mobiles et changent tous les vendredis. La majorité des télé-acteurs sont en « CDD ouverts », c'est-à-dire que nous sommes recrutés pour effectuer une « mission » pour un client de Keops, mission dont on ne connaît que rarement le contenu exact (combien de « fiches » devons-nous appeler ?) et encore moins la durée. On nous recrute pour effectuer 30 heures de travail hebdomadaires (payées au smic

horaire). Quand la mission dure trop longtemps, on nous fait travailler 35 heures, une heure de plus par jour, mais ce n'est pas une heure supplémentaire !

Le matin et l'après-midi, on nous accorde une pause de 10 minutes, décomptée des heures de travail, il faut donc travailler 20 minutes de plus par jour pour rattraper. Et il ne faut surtout pas dépasser, chaque « manager » veille à nous faire rattraper la moindre minute perdue. Ce manager est celui qui a recruté les télé-acteurs pour faire exécuter la mission dont il s'occupe, et c'est lui qui les « surveille » et décidera des éventuelles affectations pour d'autres missions.

Pendant la journée, dans une salle d'une quarantaine de box, les équipes défilent en fonction de leurs horaires, aucune équipe n'ayant les mêmes, et au sein d'une

même équipe, les horaires peuvent être décalés aussi, ce qui rend difficile les contacts.

Sur les postes de travail, dès que nous avons pointé, « les fiches montent », c'est-à-dire que l'ordinateur téléphone pour nous. Nous ne sommes là que pour cliquer pour enregistrer dans le programme les réponses de nos interlocuteurs. Impossible de souffler ou de parler à son voisin, l'ordinateur « fait remonter » sans arrêt les autres fiches.

Très peu de télé-acteurs restent plus d'un an dans l'entreprise : une vingtaine environ sont là depuis plusieurs années, la moitié sont en CDI, les autres préfèrent rester en CDD, soit pour la prime de précarité, soit pour partir quand l'occasion s'en présentera.

Pourtant début juillet, le mécontentement a éclaté parmi les CDD. Les CDI avaient exceptionnellement été payés le 25 juin, et le 4 juillet les CDD attendaient toujours leur paye, promise pour le lundi puis pour le mardi, le mercredi toujours rien. Alors des télé-acteurs ont interpellé les managers,

évoquant « des enfants à élever seuls, avec des découverts de 700 euros, les primes servant à couvrir les agios, et la paye qui n'arrive pas ». Malgré les horaires décalés et l'interdiction de circuler dans les « salles de production », la colère s'est répandue avec l'idée de se mettre en grève le lendemain. Et le jeudi matin, il a suffi qu'une fille refuse de se mettre au travail pour qu'une équipe suive. Les managers ont alors demandé aux grévistes de sortir de la salle de production, ce qui leur a permis d'informer les collègues des autres salles qui embauchaient.

Le débrayage n'a

concerné qu'une dizaine de personnes et a duré au maximum deux heures pour les plus décidés. Mais cela a suffi pour que la direction reçoive des représentants en tentant de se justifier et en promettant un ordre de payer immédiat.

Effectivement, suite aux deux heures de grève les banques ont reçu les virements le matin même. Pour la plupart des CDD, le contrat de mission se terminait le lendemain avec promesses de rappel... plus tard. Mais au moins ils étaient payés !

Correspondant LO

### Deux brochures de Lutte Ouvrière

**Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale**

Prix : 8 euros

**Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière dans les événements de mai-juin 1968**

Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière – Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi – Bien indiquer l'adresse d'expédition



## • Saint-Gobain

### Des profits plein les caisses Des suppressions d'emplois annoncées C'est inacceptable !

Saint-Gobain, un des cents premiers groupes industriels mondiaux, tout puissant dans la production et la distribution de matériaux pour la construction en particulier de matériaux de haute performance, et premier verrier mondial, ne fait pas prendre de risques à ses actionnaires.

Son chiffre d'affaires est en hausse. D'après ses dirigeants « *tous les pôles voient leurs ventes progresser* », mais cela ne les empêche pas d'anticiper sur d'éventuelles pertes possibles. C'est ainsi qu'ils ont annoncé, en même temps que leur bilan, l'amplification des programmes de « réduction des coûts » qu'ils envisagent de mettre en place dans plusieurs pays.

En clair, les travailleurs feront les frais de ce plan d'économies qui devrait se traduire par une réduction d'effectifs de 6 000 personnes, dont 4 000 en Espagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Pendant ce temps, l'action est en hausse et les journaux

économiques parlent de rumeurs d'opérations boursières – opérations qui s'accompagnent le plus souvent de restructurations entraînant des suppressions d'effectifs et des pressions pour faire travailler plus et baisser les salaires ; bref des économies sur le dos des salariés.

Cette histoire ressemble à bien d'autres. Bien des groupes capitalistes parmi les plus puissants qui décident du sort du monde ont sans doute bien d'autres plans de ce type dans leurs tiroirs. Des plans qu'ils nous annonceront au dernier moment, pour tenter d'éviter les réactions du monde du travail. Alors comment ne pas penser que ce devrait être un droit pour la population d'avoir accès à la comptabilité de ces gens-là, de connaître leurs projets et d'interdire les licenciements dans toutes les entreprises qui font des profits ?

Henriette MAUTHEY

## • Groupe Safran

### Nouveau plan de restructuration La direction lève un bout du voile

Le 24 juin, lors d'une réunion, la direction du groupe Safran, holding qui chapeaute la Snecma et Sagem ainsi que leurs filiales, a révélé les premiers éléments d'un projet qui risque de bouleverser les conditions de travail et de vie de centaines de salariés. Ainsi qu'elle l'avait déjà fait en de multiples occasions, la direction met aujourd'hui en avant des considérations technologiques.

Il y a dix ans, plusieurs centaines de salariés avaient dû quitter Suresnes dans les Hauts-de-Seine pour rejoindre Villaroche-Réau en Seine-et-Marne. Aux dires de la direction, il fallait alors « *rapprocher l'activité de la division Elecma de la fabrication des moteurs* ».

Il y a deux ans la direction avait fermé Aircelle Meudon pour envoyer la production au Havre. Aujourd'hui son alibi est le développement du « *tout électrique* » embarqué à bord des avions.

On ne connaît pas les calculs financiers qui se cachent derrière ces manœuvres alors que les carnets de commandes sont

pleins ! En revanche, les salariés commencent à en appréhender les conséquences pour eux-mêmes : Messier Bugatti à Vélizy se trouverait divisé entre Massy-Palaiseau et Poitiers, 185 salariés de Sagem à Montluçon seraient mutés entre Poitiers et Dijon dans un premier temps. Quant aux 200 intérimaires de ce centre, ils risquent de faire directement les frais de l'opération.

La direction prévoit également le regroupement des activités de réparation des réacteurs d'avions avec la production des neufs, soit la fusion entre Snecma et Snecma Services, ce qui pourrait avoir comme conséquence le déplacement des activités du centre de Saint-Quentin-en-Yvelines à Villaroche en Seine-et-Marne.

Quant aux salariés Hispano Suiza de Réau-Villaroche, ils sont nombreux à avoir déjà fait l'expérience du transfert de Suresnes à Villaroche. Leur centre est menacé d'être coupé en trois : 400 salariés seraient mutés à Sagem Massy, environ autant réintégreraient la

Snecma tandis qu'une troisième petite entité « *Safran Power* » serait créée à Villaroche.

Telles sont pour l'instant les grandes lignes du projet de la direction. Elle compte aller vite en besogne et mettre à profit la période des congés pour multiplier les réunions afin de pouvoir au plus tôt passer à l'acte.

Elle devrait annoncer également dans quelques jours l'abandon de tout le secteur de la téléphonie mobile Sagem, jugé pas assez rentable.

C'est méconnaître les capacités de réaction des salariés qui commencent à réagir. Ainsi à Hispano Réau, un débrayage spontané a eu lieu pendant que se tenait une réunion du CE et une cinquantaine de salariés ont envahi la réunion. Le lendemain, à l'initiative des syndicats, une réunion d'information a eu lieu, et les 250 participants bien décidés à ne pas laisser les mains libres à la direction ont décidé de se retrouver dès le retour des vacances.

Correspondants LO



## • Vosges

### Subventions à fonds perdus

Tout le long de la vallée du Rabodeau, près de Saint-Dié dans les Vosges, les usines se succédaient. Et puis la recherche effrénée du profit a poussé les patrons à licencier et à fermer des usines. La seule solution envisagée par les édiles a alors été de dérouler le tapis rouge à d'autres entreprises pour qu'elles viennent s'installer.

C'est ainsi qu'il y a sept ans, la multinationale Geodis s'est installée à Moyennmoutier.

Pour ses 6 500 mètres carrés de bâtiment, elle a bénéficié d'une exonération de taxe professionnelle de cinq ans, et d'une subvention du conseil régional de 259 000 euros. En contrepartie, elle a embauché... 25 personnes. En outre, la communauté de communes s'est engagée à racheter le bâtiment après 2010 en cas de cessation d'activité. Ce qui justement menace à brève échéance.

Le secrétaire de l'UL-CGT réclame le remboursement par

Geodis des subventions touchées. Le responsable FO de l'entreprise cherche un repreneur, ce qui ne convainc pas un certain nombre de travailleurs qui voudraient plutôt toucher une substantielle prime de licenciement et considèrent que Geodis en a les moyens, elle qui a fait 53,7 millions d'euros de bénéfice net pour 2007.

Correspondant LO

## • EDF-Recherche et Développement Chatou (Yvelines)

### Les autorités ne manquent pas de sûreté

À EDF Recherche et Développement (R et D) à Chatou, les discussions ont bien sûr porté sur « l'incident » officiellement survenu à la centrale nucléaire de Tricastin. Nombre de travailleurs se sont étonnés que l'incident soit classé 0 sur l'échelle de gravité des incidents, qui compte 7 degrés, alors que plusieurs personnes salariées d'EDF ou travailleurs d'entreprises sous-traitantes avaient reçu des doses de radioactivité.

Les autorités de sûreté joueraient-elles un double jeu ? Dans le cadre des activités de la R et D, ces autorités font figure de gendarmes très sévères. Mais dans l'activité réelle en production, elles semblent plutôt enclines à respecter les décisions de la direction générale d'EDF, bien décidée à dégager des

bénéfices de l'ensemble de l'activité y compris nucléaire.

Autre sujet d'interrogation et de mécontentement : alors que les incidents en centrale se multiplient et que le service est de plus en plus sollicité pour répondre aux questions des responsables des centrales, les effectifs de R et D restent très faibles. Et ce qui inquiète encore plus, c'est de voir Areva, qui conçoit et construit les réacteurs des centrales nucléaires, recruter du personnel prestataire d'EDF R et D alors qu'ils font partie intégrante de l'activité du service et qu'ils vont forcément manquer.

C'est dire que la direction d'EDF peut toujours parler de sûreté avec autorité, on est en droit de la mettre en doute.

Correspondant LO



## • Salariés et pauvres

# Le smic dérange les patrons

Sous la signature de trois économistes du Conseil d'analyse économique (CAE), un rapport remis à Eric Besson et Martin Hirsch préconise tout simplement de remettre en question le smic. Le prétexte est que le smic ne protégerait pas contre la pauvreté, puisque le taux de pauvreté n'a pas diminué en France ces dernières années... Mais de combien aurait-il augmenté si le smic n'avait pas imposé une rémunération minimum ?

En 2006, 15 % des salariés en France touchaient le smic. Dans les secteurs où les salaires sont bas, comme la distribu-

tion, cette proportion passe à 35 %. Une des raisons en est que la loi prévoit une augmentation automatique du smic en fonction de l'augmentation officielle des prix. Même si cette augmentation est en fait inférieure à l'augmentation réelle des prix, ce n'est pas le cas pour les autres salaires et une partie de ceux-ci ont donc été « rattrapés » par le smic. Du coup l'indexation sur la hausse officielle des prix, supprimée pour l'ensemble des salaires, demeure pour ceux qui sont au smic et c'est cette augmentation imposée par la loi qui est insupportable aux patrons.

C'est ce sentiment que reprennent les auteurs du rapport en question, en affirmant que cela « pénalise » l'économie. Ils constatent que, puisque les patrons trouvent les salaires trop élevés, ils n'embauchent que des personnes « très productives » – c'est-à-dire qu'ils leur imposent des cadences élevées – et les jettent à la rue quand elles sont usées.

Ces distingués économistes proposent donc qu'il n'y ait plus de smic défini pour l'ensemble des salariés, en laissant le soin à la négociation par branches professionnelles de définir éventuellement des salaires minima. Cela

signifie évidemment qu'il pourrait y avoir des salaires très inférieurs au smic d'aujourd'hui, comme cela se produit dans les pays où il n'existe pas de salaire minimum défini à l'échelle nationale.

Pourtant, il ne faut pas avoir fait les grandes écoles pour comprendre qu'il suffirait que tous aient un revenu décent pour qu'il n'y ait plus de pauvreté. Non seulement le smic devrait suivre l'augmentation des prix, mais il devrait être largement revalorisé, de même que tous les salaires et les pensions.

Hervé BOIDET

## • Retraites

# La double peine

Selon la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la réforme des retraites de 2003 n'aurait pas retardé l'âge effectif de départ des salariés. C'était pourtant l'objectif affirmé publiquement à l'époque par Fillon quand il avait fait voter cette loi. Des études publiées par la DARES, organisme qui dépend du ministère du Travail, permettent de mieux comprendre pourquoi cela s'est passé ainsi.

Une enquête menée en 2003 sur les anciens travailleurs âgés de 50 à 59 ans a montré qu'il s'agissait le plus souvent de personnes usées par des conditions de travail difficiles et ne retrouvant plus d'emploi, en particulier dans l'industrie et le commerce.

Une autre enquête a été menée en 2005 auprès de salariés de 35 à 55 ans pour savoir comment ils envisageaient de travailler jusqu'à 60 ans. Sans surprise, ce sont les mêmes catégories de travailleurs (en particulier dans le commerce, dans l'industrie et chez les ouvriers agricoles) qui ne pensent pas pouvoir tenir, soit à cause des conditions de travail, soit parce qu'ils pensent qu'ils vont être licenciés d'ici là.

Or, les lois votées en 2003 pénalisent les travailleurs qui n'ont pas toutes leurs annuités en diminuant leur pension en conséquence. Si les retraites ont baissé de 6 % depuis 2003 – ce qui est déjà énorme compte tenu de l'augmentation des prix –, ce sont surtout les travailleurs qui ont eu les métiers les plus durs qui se retrouvent avec de faibles retraites, faute d'avoir pu travailler assez longtemps. Ils sont doublement pénalisés : après l'avoir été toute leur vie par leurs conditions de travail et leurs bas salaires, ils le sont encore en touchant une retraite de misère.

À qui fera-t-on croire que les richesses produites dans un pays comme la France ne permettent pas d'assurer de meilleures conditions de travail et de garantir des retraites décentes à tous sans avoir à travailler jusqu'à un âge avancé ?

H. B.

## • Caisse noire de l'UIMM

# Quand on fait parler les morts

Le feuilleton de la caisse noire de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) vient de connaître un nouveau rebondissement avec les « révélations » de Jacques Gagliardi. Celui-ci a été le bras droit de Pierre Guillen, vice-président délégué général de l'UIMM de 1984 à 1994, poste repris par Denis Gauthier-Sauvagnac qui fut à l'origine de l'affaire quand, à l'automne 2007, une enquête fut ouverte sur les millions d'euros qu'il avait retirés en liquide des comptes de l'UIMM.

Pierre Guillen a été enterré le 2 juillet, mais il aurait confié à Gagliardi que tout le monde bénéficiait des largesses de l'UIMM, le CNPF bien sûr, l'ancêtre du Medef, mais aussi les syndicats, comme la CFDT et FO et, c'est là la « révélation », même la CGT. Quant aux partis politiques de droite comme de gauche, ils n'étaient pas en reste, seul le Parti Communiste n'ayant pas eu droit aux largesses de l'UIMM. Et Guillen de préciser que de tout temps, les patrons avaient procédé de la sorte, même au 19<sup>e</sup> siècle à l'époque du Comité des Forges, façon de dire au passage quoi penser des déclarations d'une Laurence Parisot, présidente du Medef, affirmant qu'elle en ignorait tout !

Quand il avait été pris la main dans le sac, Denis Gauthier-Sauvagnac avait choisi le silence, se contentant de dire dans une formule mystérieuse que ces millions d'euros avaient servi à « fluidifier les relations sociales ». Gagliardi, en parlant sans preuves, brode sur le même thème, laissant entendre que tout le monde en a croqué. Mais ces « révélations » servent en fait à détourner l'attention de l'essentiel dans l'enquête sur la caisse noire de l'UIMM. Comme le rappelle Maryse Dumas, secrétaire confédérale de la CGT, ce n'est pas le syndicat qui est au banc des accusés mais les dirigeants de l'UIMM. C'est à eux que la justice demande des comptes sur l'utilisation de sommes considérables estimées aujourd'hui à 600 millions d'euros, et en particulier à Jacques Gagliardi mis en examen dans cette affaire pour « recel et abus de confiance ».

Gagliardi fait parler un mort dont personne n'a plus à craindre de démenti. Mais l'UIMM se garde d'ouvrir ses archives, de publier ses comptes, d'étaler au grand jour son activité antiouvrière.

Cédric DUVAL

## • Nouvelle loi sur le temps de travail

# Les cadres aussi sont touchés

Mercredi 23 juillet, un millier de cadres ont manifesté à l'appel de la CGT et de la CFE-CGC devant le Sénat pour dénoncer la loi sur la réforme du temps de travail, loi qui a définitivement été adoptée en fin d'après-midi.

Jusqu'à présent depuis la mise en place des lois Aubry sur les 35 heures, les cadres, dont le temps de travail n'est pas mesuré à l'heure mais calculé forfaitairement, disposaient sous forme de RTT, de jours de repos supplémentaires au-delà de leurs cinq semaines légales de congés payés.

Le nouveau texte de loi remplace pour les cadres le plafond qui était jusqu'alors de 218 jours de travail par an à partir desquels intervenaient les jours de RTT par un plafond désormais de 235 jours travaillés annuels. Cela réduit de fait les jours non travaillés payés

forfaitairement à 25 jours par an (5 semaines de congés payés), à quoi s'ajoutent les 52 samedis et 52 dimanches de l'année ainsi que le 1<sup>er</sup> mai...

C'en sera donc fini des RTT pour les cadres. Ceux travaillant dans des entreprises ayant négocié un accord le conserveraient pour le moment, c'est le cas des plus grandes. Mais les accords se régleront désormais entreprise par entreprise, ce qui va atteindre en premier lieu les cadres des petites entreprises.

Ces mesures s'inscrivent dans le dispositif que met en place le gouvernement dans le domaine des horaires de travail et la remise en cause des 35 heures. Il va s'appuyer sur l'exemple des cadres pour imposer une régression du même ordre pour l'ensemble des salariés. Il s'y emploie déjà.

Maud NATHAN

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 114 (été 2008)

- Hausses de prix, coups de colère, émeutes de la faim : les soubresauts d'une société en crise
- Le Parti Socialiste, ou l'opposition de Sa Majesté le capital
- Leur Union européenne à l'heure du non de l'Irlande et de la présidence française
- Afrique du Sud – Émeutes xénophobes sur fond de démagogie politicienne et de pauvreté

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro



## • Sans-papiers

# 800 grévistes régularisés... le combat continue !

Depuis le 15 avril, dans plus de 40 entreprises d'Ile-de-France, des centaines de travailleurs sans papiers participent à des grèves pour obtenir leur régularisation. Sur les 1 500 dossiers déposés collectivement avec la CGT et l'association Droit Devant, au 22 juillet, environ 800 salariés sans papiers ont été, ou sont en cours de régularisation.

Mais à Paris, pour le moment, seulement 140 étrangers ont été régularisés sur 500 demandes et la Préfecture rejette presque systématiquement les dossiers des emplois partiels d'intérimaires et des femmes employées dans les services aux personnes.

Dans plusieurs entreprises des protocoles d'accord de fin de grève ont été signés. Cela est le cas pour les 39 grévistes sans papiers des restaurants parisiens « Chez Papa ». Après 94 jours de grève et d'occupation du restaurant de la rue Lafayette dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, 37 sont régularisés et deux autres, parce qu'algériens, doivent suivre une procédure différente. Plusieurs de ces salariés passent de contrat CDD en CDI, d'autres qui avaient été précédemment licenciés pour défaut de papiers ont été réintégrés.

Dans cette lutte des salariés de « Chez Papa », leur unité a été déterminante, toutes nationalités confondues. Chaque semaine, au cas par cas, un ou plusieurs travailleurs obtenaient leurs papiers, mais les régularisés restaient en grève aux côtés de leurs camarades, réclamant des papiers pour tous ! Il est notable de constater que cette solidarité, entre les salariés en lutte d'un même site,



Des salariés de MA Net, entreprise de nettoyage de Paris 11<sup>e</sup>, en sont à leur 70<sup>e</sup> jour de grève.

existe dans presque toutes les entreprises grévistes, et cela est un gage de vigilance contre d'éventuels patrons revanchards.

Si des patrons l'ont fait, des dizaines d'autres refusent toujours de reconnaître leurs salariés et de s'engager à les réembaucher dans les règles. Les préfets, évidemment, ne font aucune pression sur eux ! Ainsi depuis le 16 juin, une trentaine de travailleurs d'Alfa Services, entreprise de nettoyage et du bâtiment située au Bourget (Seine-Saint-Denis), occupent toujours leur entreprise ; quatorze d'entre eux ont été préventivement licenciés par leur employeur. Celui-ci menace de déposer le bilan, en réplique les grévistes font le tour des chantiers où ils travaillaient pour distribuer des tracts. Jeudi 24 juillet, ils étaient devant les locaux en construction de l'état-major de la police de Seine-Saint-Denis à Bobigny.

Au cœur de cet été, plusieurs centaines de salariés sans papiers sont donc toujours en grève, d'autres se joignent au mouvement. Comme ces deux cuisiniers du grand magasin le Bon Marché, au métro Sèvres-Baby-

lone, employés depuis deux ans, aujourd'hui en procédure de licenciement pour avoir confié à leur hiérarchie leur défaut de papiers.

L'obtention de centaines de

régularisations est un premier pas dans la lutte pour les droits élémentaires de tous les sans-papiers. C'est l'intérêt de tous les travailleurs, français et immigrés, d'imposer ces régularisations.

## • Pizzeria Marzano – Paris 9<sup>e</sup>

# Un succès dans la lutte

Jeudi 24 juillet, les dix salariés grévistes sans papiers de la pizzeria Marzano à Paris 9<sup>e</sup> ont repris leur travail, après avoir obtenu la régularisation de la situation de chacun d'entre eux. Un comité composé de grévistes et de militants CGT du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'est réuni devant la pizzeria le jour même, exprimant chacun joie et solidarité avant la reprise du travail de nos camarades.

Depuis le 15 avril, ces dix salariés ont donc fait grève durant plus de trois mois, avec occupation partielle de leur lieu de travail, afin d'obtenir leur régularisation.

Dans le protocole de fin de conflit, ils ont obtenu entre autres : qu'il n'y ait aucune sanction, ni licenciement, ni reproche, ni discrimination ; trois jours de repos avant la reprise du travail ; la mise à disposition d'une table afin que les salariés déjeunent dans de bonnes conditions ; l'obtention de tenues et de chaussures de sécurité ; la possibilité de congés annuels dès septembre 2008.

Comme ces travailleurs le disent, en remerciant la CGT et tous ceux qui les ont soutenus : « *Tout le monde va avoir des papiers et se sentir libre !* »

Correspondant LO

## • Droits de l'Homme

# L'État français en accusation

Dans un texte du 22 juillet 2008, le Comité des droits de l'Homme de l'ONU tance l'État français pour une série de pratiques de privation de liberté et de traitement des étrangers.

Sur les prisons, il dénonce leur surpopulation, les mauvaises conditions qui y règnent et les comportements de certains agents pénitentiaires, notamment le recours inapproprié à l'isolement cellulaire et les violences à l'intérieur de

la prison.

Il considère que la France devrait réexaminer sa loi du 21 février 2008 sur la « rétention de sécurité » de détenus ayant fini de purger leur peine, mais dont la détention pourrait être prolongée, sans jugement, au nom de leur dangerosité. Il note aussi que la France devrait limiter la durée de rétention avant jugement, cette détention provisoire pouvant atteindre quatre ans et huit mois.

Ce Comité de l'ONU s'élève aussi sur la manière dont les réfugiés et immigrés sont traités par l'État français. De nombreux sans-papiers et demandeurs d'asile sont en effet retenus dans des locaux inadaptés, zones d'attente dans les aéroports, centres et locaux de rétention administrative ; il dénonce en particulier la situation en Outre-Mer et celle des mineurs.

Il condamne les expulsions d'étrangers sans les informa-

tions sur leurs droits de demandeurs d'asile, ou même sans attendre les décisions des tribunaux, parfois vers des pays où leur vie est en danger.

Rachida Dati et Brice Hortefeux vont-ils répondre à ces critiques d'un comité international des droits de l'Homme, ou comme d'habitude s'asseoir dessus ?

L. B.

## • Les Roms

# Nouveaux parias de l'Europe

150 000 Tsiganes, ou Roms, vivent en Italie. 45 000, qui n'ont pas la nationalité italienne, sont des réfugiés qui ont fui la misère et les massacres ethniques depuis l'éclatement de la Yougoslavie.

En Italie, comme en France, ces réfugiés sont regroupés dans des camps, généralement insalubres. Il y a 700 camps autour de Rome, Milan et Naples. Depuis début juillet 2008, les autorités italiennes ont commencé à relever leurs empreintes digitales, y compris celles des enfants.

Le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, membre du parti xénophobe de la Ligue du Nord, a justifié cette disposition par la lutte contre la criminalité et pour faciliter les expulsions. En voulant transformer l'immigration clandestine en délit passible d'emprisonnement, le gouvernement Berlusconi n'a fait d'ailleurs que durcir des lois adoptées par le gouvernement précédent de centre-gauche de Romano Prodi. Car une grande partie des politiciens italiens, à droite mais aussi à gauche, dénoncent les Roms ou Tsiganes comme les responsables de l'insécurité en Italie, qu'il faut parquer, emprisonner, chasser plutôt que de les aider à s'intégrer par le travail, l'habitat et l'école...

En France, 6 000 à 8 000 réfugiés clandestins roms vivent aussi dans une grande précarité, la plupart dans des bidonvilles. L'État laisse aux municipalités la charge d'assurer l'hygiène et les soins d'urgence. Mais régulièrement, des camps sont investis et détruits par la police sans proposer de relogements stables et décents. Ces rafles policières servent en réalité aux préfets à remplir, par milliers, leurs quotas annuels d'expulsions.

Les autorités d'Italie, de France et d'autres pays d'Europe appliquent contre ces réfugiés des mesures racistes et discriminatoires. Il faut que cela cesse !

L. B.



# Les étapes d'été de Lutte Ouvrière



En cette période estivale, dans plus de 200 villes du pays, les militants de Lutte Ouvrière vont à la rencontre de tous ceux qui sont soucieux de la situation politique et sociale. Notre presse, nos affiches dénoncent la vie chère, la politique du gouvernement dans tous les domaines et ses régressions. Il n'y a évidemment pas que la politique gouvernementale qui doit être dénoncée, mais aussi surtout celle du patronat faite de blocage des salaires, de licenciements et de précarité.

Et partout, nous rencontrons la préoccupation, et même la colère contre les hausses de prix, contre le chômage et contre Sarkozy lui-même qui symbolise aux yeux de beaucoup ce qui se fait de pire contre la population laborieuse.

Mais une fois fait le constat de la situation, la discussion doit se pour-

suivre. Que faire ? Y-a-t-il une fatalité à ce que nous subissons ? Nous ne le pensons pas. Le monde du travail doit bien sûr relever la tête, il est important de montrer qu'il y a des femmes et des hommes qui gardent confiance dans la capacité des travailleurs à se défendre, à retrouver le sens de la solidarité et de l'action collective. Seul, personne ne peut inverser le cours actuel des choses. Mais chacun peut apporter sa contribution pour que cela devienne possible.

Voilà pourquoi nous allons à la rencontre des travailleurs pour montrer qu'il y a des femmes et des hommes qui ne baissent pas les bras, et qui ont la conviction qu'il est nécessaire de s'opposer à la politique aujourd'hui mise en œuvre. C'est non seulement souhaitable, mais surtout possible si nous nous y mettons tous.

## AUTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

(Bouches-du-Rhône)

Jeudi 31 juillet

**Martigues**

Vendredi 1<sup>er</sup> août

**Vitrolles**

Samedi 2 août

**Arles**

## SEINE- MARITIME

Jeudi 31 juillet

**Sotteville**

Vendredi 1<sup>er</sup> août

**Rouen**

Samedi 2 août

**Oissel**

## SAÔNE-ET-LOIRE

Jeudi 31 juillet

**Dole (Jura)**

Vendredi 1<sup>er</sup> août

**Chalon-sur-Saône**

Samedi 2 août  
**Le Creusot**

## PAS-DE-CALAIS

Jeudi 31 juillet

**Avion**

Vendredi 1<sup>er</sup> août

**Hénin-Beaumont**

Samedi 2 août

**Saint-Omer**

## OUEST- PROVENCE

(Bouches-du-Rhône)

Lundi 4 août

**Marignane**

Mardi 5 août

**Marseille 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>  
arrondissements**

Mercredi 6 août

**Salon-de-Provence**

Jeudi 7 août

**Miramas**

Vendredi 8 août

**Marseille 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>  
arrondissements**

Samedi 9 août  
**Fos-sur-Mer et  
Port-de-Bouc**

## PYRÉNÉES

Lundi 4 août

**Orthez,  
Salies-de-Béarn,  
Navarrenx (Pyré-  
nées-Atlantiques)**

Mardi 5 août

**Nay  
(Pyrénées-Atlanti-  
ques), Lourdes (Hau-  
tes-Pyrénées)**

Mercredi 6 août

**Mourenx (Pyré-  
nées-Atlantiques)**

Jeudi 7 août

**Tarbes (Hau-  
tes-Pyrénées)**

Vendredi 8 août

**Oloron-Sainte-Marie  
(Pyrénées-Atlan-  
tiques)**

Samedi 9 août

**Pau  
(Pyrénées-  
Atlantiques)**

## YONNE

Lundi 4 août

**Montbard, Avallon,  
Niry,  
L'Isle-sur-Serein**

Mardi 5 août

**Tonnerre, Collan,  
Chablis**

Mercredi 6 août

**Auxerre**

Jeudi 7 août

**Saint-Florentin,  
Briennon, Migen-  
nes, Chailley, Germi-  
gny**

Vendredi 8 août

**Auxerre, Toucy,  
Charny, Bléneau**

Samedi 9 août

**Joigny, Ville-  
neuve-sur-Yonne**

## NORD - PAS-DE-CALAIS

Lundi 4 août

**Boulogne-sur-Mer  
(Pas-de-Calais)**

Mardi 5 août

**Calais  
(Pas-de-Calais)**

Mercredi 6 août

**Dunkerque (Nord)**

Jeudi 7 août

**Denain (Nord)**

Vendredi 8 août

**Sin-le-Noble (Nord)**

Samedi 9 août

**Anzin (Nord)**

## Région de MAUBEUGE (Nord)

Lundi 11 août

**Maubeuge**

Mardi 12 août

**Ferrière-la-Grande**

Mercredi 13 août

**Maubeuge**

Jeudi 14 août

**Jeumont**

Vendredi 15 août

**Aulnoye-Aymeries**

Samedi 16 août

**Fourmies**